

Constats de la jeunesse
du Haut-Saint-François

Carrefour jeunesse-emploi
du Haut-Saint-François

octobre 2004

Tables des matières

Introduction	page 2
Thème I : bien dans sa peau (santé & services sociaux)	page 3
Axe géographique	
Axe temporel	
Axe linguistique	
Thème II : Travail – études – carrière	page 5
Thème III : Loisirs	page 6
Entretien des infrastructures et équipements loisirs	
Accessibilité des infrastructures et équipements loisirs	
Thème IV : Engagement – implication	page 8
Conclusion	page 10

Dans le cadre du Forum sur le développement social et économique du Haut-Saint-François en 1998, la MRC s'est dotée d'une planification stratégique d'une durée de 5 ans (1998-2002). Depuis 2002, cette planification n'a pas été renouvelée.

Le Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François a décidé de faire cet exercice; élaborer une planification stratégique jeunesse pour la MRC. Cependant, bien qu'il travaille avec les jeunes tous les jours, le Carrefour ne voulait pas présumer des besoins et des opinions des jeunes. Pour ce faire, au mois de décembre 2003, le Carrefour jeunesse-emploi organisait, avec plusieurs partenaires, un Forum à la polyvalente Louis-Saint-Laurent et au Centre d'éducation des adultes du Haut-Saint-François.

Le but de cet exercice était de bien cerner les besoins des jeunes du territoire et de ressortir leurs constatations sur notre MRC. Nous voulions les questionner directement, avoir leurs opinions. Ce fut l'approche privilégiée et nous avons atteint nos objectifs. Aussi, nous avons élargi notre base pour avoir les points de vue des jeunes autres que les élèves de la polyvalente et du Centre d'éducation des adultes. Plusieurs questionnaires ont été distribués par le personnel du Carrefour jeunesse-emploi, ainsi que par plusieurs partenaires du Carrefour. Cette façon de procéder nous a permis d'élargir notre échantillon et d'avoir une plus grande représentativité de la jeunesse du Haut-Saint-François.

À partir de ces constats, le Carrefour jeunesse-emploi sera en mesure de développer un plan d'action jeunesse pour les prochaines années.

Thème I : Être bien dans sa peau (santé & services sociaux)

Nous avons voulu ici tester les connaissances des jeunes. Nous leur avons demandé s'ils connaissaient des organismes qui pourraient leur venir en aide. Ils semblent bien connaître les organismes qui peuvent leur venir en aide. Cependant, est-ce que nous pouvons affirmer que les jeunes connaissent les services dispensés par ces organismes? Durant le Forum organisé à la polyvalente Louis-Saint-Laurent et au Centre d'éducation des adultes du Haut-Saint-François, les jeunes étaient capables de nous nommer des organismes, mais concernant leurs offres de services, leurs connaissances étaient superficielles et factuelles. Sans nous contredire, nous pouvons parler non pas d'un manque d'information, mais plutôt d'une organisation déficiente de l'information et de sa distribution inégale sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

Constat : L'information est disponible, mais elle est mal organisée et sa distribution est déficiente.

Le territoire de la MRC du Haut-Saint-François couvre une superficie de près de 2300 km². Quatorze municipalités se partagent ce grand territoire. Une autre problématique : l'accessibilité aux services de santé et services sociaux. De plus, nous pouvons concevoir l'accessibilité selon trois axes : géographique, temporel et linguistique.

Axe géographique

Étant donné la superficie du territoire de la MRC du Haut-Saint-François, la distance que peuvent parcourir les jeunes (et les moins jeunes) pour obtenir des services peut devenir un obstacle. Quatorze municipalités se partagent le territoire. Seulement trois peuvent se qualifier de pôles d'attraction : Weedon, East Angus et Cookshire-Eaton. Sur la question d'Ascot Corner, la proximité de Sherbrooke draine les gens vers les services de santé et services sociaux que l'on retrouve dans cette ville. Ces municipalités (Weedon, East Angus et Cookshire-Eaton) comptent 56% de la population totale de la MRC¹. Malgré la concentration des services de santé et services sociaux dans ces municipalités, pour beaucoup de gens n'habitant pas ces municipalités et qui n'ont pas de moyen de transport, l'accessibilité aux services de santé et services sociaux est difficile.

¹ D'après les données du Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisirs, http://www.mamsl.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/reperto.html

Axe temporel

L'accessibilité aux services de santé et services sociaux doit aussi se faire dans le temps. Est-ce que les heures d'ouverture des organismes de services sont adaptées aux réalités de la population du Haut-Saint-François? Selon les commentaires que nous avons recueillis lors de notre consultation, les organismes s'occupant de la santé et des services sociaux sont difficiles d'accès pour les élèves et les étudiants et étudiantes (CLSC fermé la fin de semaine, organismes communautaires fermés la fin de semaine et les soirs en semaine). Pour ces clientèles, (jeunes, élèves, étudiants et étudiantes) l'accessibilité dans le temps s'additionne souvent avec un problème de transport.

Axe linguistique

Dans la MRC du Haut-Saint-François, environ 12% de la population est unilingue anglophone². Bien sûr, l'accessibilité à des services dans leur langue est l'une de leur préoccupation. Malheureusement, dans le cadre du Forum et de la consultation élargie, nous n'avons pu rejoindre les jeunes anglophones de la MRC. Cependant, rien ne nous permet de croire que les constats faits par les jeunes francophones soient si différents de ceux des jeunes anglophones. Pour eux, la langue peut devenir un obstacle de plus dans l'obtention de services de santé et services sociaux (par l'entremise des organismes communautaires).

Constat : Le manque de transport en commun sur un territoire aussi vaste que la MRC du Haut-Saint-François constitue un obstacle pour obtenir des services de santé et services sociaux.

Constat : L'offre de services des organismes, dans le temps, n'est pas adaptée à certaines réalités des jeunes. Exemple : services non disponibles le soir et les fins de semaines (surtout pour les élèves du secondaire).

Constat : Certains services peuvent être difficilement obtenus par les jeunes anglophones (par l'entremise des organismes communautaires).

² Statistique Canada, Recensement 2001 <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/Details/details1pop1.cfm?SEARCH=BEGINS&PSGC=24&SGC=2441&A=&LANG=F&Province=All&PlaceName=east%20angus&CSDNAME=Le%20Haut%20Saint%20Fran%20E7ois&CMA=&SEARCH=BEGINS&DataType=1&TypeNameF=Division%20de%20recensement&ID=4568>

Finalement, les jeunes ont été très critiques envers la qualité des services. Les critiques étaient axées surtout sur la confidentialité des consultations. Les jeunes trouvent difficile d'être en confiance avec les intervenants et les intervenantes. La raison : la MRC du Haut-Saint-François est un petit milieu où tout le monde, ou presque, se connaît. Il est difficile de passer inaperçu.

Constat : Il est difficile d'obtenir des services, pour les jeunes, de façon anonyme.

Le constat des jeunes est sans équivoque; le problème ne se situe pas dans l'offre de services, mais bien dans l'accessibilité à ces services.

Thème II : Travail – études – carrière

Sur le thème de l'emploi et des études, les jeunes nous ont fait part de leurs préoccupations; pour près de la moitié d'entre eux, le Haut-Saint-François ne réunit pas toutes les conditions idéales pour leur plein épanouissement. Les jeunes semblent avoir une mauvaise perception des réalités du marché du travail du Haut-Saint-François. Contrairement aux croyances populaires, les secteurs primaire et secondaire n'occupent pas la majorité de la population active du Haut-Saint-François (48% de la population active occupe ces secteurs)³.

Constat : Les jeunes connaissent peu le marché du travail de la MRC du Haut-Saint-François (plusieurs préjugés persistent).

Constat : L'information sur le marché du travail de la MRC du Haut-Saint-François n'est pas assez disponible dans les écoles (même chose sur le marché du travail de l'ensemble de l'Estrie).

L'information demeure indispensable pour la connaissance, mais la pratique fait aussi partie de cette connaissance. Les jeunes nous ont fait part qu'il serait intéressant de pouvoir suivre des stages en entreprises, des journées de jumelage élèves-travailleurs. Leurs connaissances du marché du travail de même que le quotidien d'un emploi qu'ils voudraient exercer seraient approfondies.

³ Statistiques Canada, Recensement 2001. <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/Details/detailsline1.cfm?SEARCH=BEGINS&PSGC=24&SGC=2441&A=&LANG=F&Province=All&PlaceName=east%20angus&CSDNAME=L%20Haut%20Saint%20Fran%20ois&CMA=&SEARCH=BEGINS&DataType=1&TypeNameF=Division%20de%20recensement&ID=4568>

Constat : Il manque un service de jumelage et de stage permanent pour les jeunes intéressés à en apprendre plus sur un emploi ou un métier disponible dans le Haut-Saint-François.

Il n'y a aucun établissement d'éducation postsecondaire sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. Nous avons le Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François qui offre certaines formations, mais elles demeurent négligeables, étant donné leurs faibles nombres. Les jeunes désirant poursuivre des études postsecondaires ou une formation professionnelle doivent aller à l'extérieur de la MRC. Ceux et celles qui ne possèdent pas de moyen de transport doivent s'exiler vers Sherbrooke et même parfois plus loin.

Constat : L'absence d'une offre étoffée de formations professionnelles sur le territoire de la MRC contribue à l'exode des jeunes.

Constat : L'absence d'un transport en commun dans le Haut-Saint-François vers Sherbrooke (établissements postsecondaires) contribue à l'exode des jeunes.

L'information sur le marché du travail de la MRC du Haut-Saint-François doit être claire et disponible pour les jeunes. Il faut favoriser le maintien des jeunes en région et plusieurs pistes de solutions peuvent être explorées.

Thème III : Les loisirs

Les loisirs sont une partie importante d'une qualité de vie saine et harmonieuse. La rétention des jeunes en région s'explique plus souvent qu'autrement par une qualité de vie exceptionnelle dans leur milieu. Il faut plus que des possibilités d'emploi pour attirer des jeunes familles en région. Est-ce que le Haut-Saint-François possède les infrastructures, les équipements et le personnel pour offrir des loisirs de qualité pour la jeunesse?

Les commentaires recueillis lors de notre consultation nous permettent d'affirmer que les infrastructures et équipements de loisir sur le territoire de la MRC doivent être améliorés, et ce, sur différents aspects.

Entretien des infrastructures et d'équipements de loisir

Pour plusieurs jeunes, ce n'est pas le manque d'infrastructures et d'équipements de loisir qui fait défaut, ce serait plutôt l'entretien de ces équipements. Dans certains cas, les équipements sont même désuets, voire dangereux.

Accessibilité des infrastructures et d'équipements de loisir

Encore une fois, le territoire de la MRC du Haut-Saint-François est vaste. Plusieurs municipalités ne possèdent pas les équipements et les infrastructures de loisir pour combler les besoins de leur population. Dans le cas des jeunes, il peut être difficile d'avoir accès à ces services, le transport faisant souvent défaut.

Aussi, dans le cas de jeunes qui veulent obtenir des services de loisir dans une municipalité autre que la sienne (parce que leur municipalité ne possède pas d'infrastructures et d'équipements de loisir) les surcoûts pour les non-résidents peuvent être un frein.

Pour les jeunes anglophones, il peut être difficile d'obtenir des services de loisir, dans leur langue, dans la MRC du Haut-Saint-François. Souvent, les bénévoles sont unilingues francophones et les groupes qui sont constitués sont francophones. Ils n'ont d'autre choix que de se diriger vers Sherbrooke pour pratiquer un loisir dans leur langue.

Constat : L'entretien des équipements et infrastructures de loisir est déficient sur l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

Constat : Le manque de transport est un obstacle à l'accessibilité aux équipements et aux infrastructures de loisir.

Constat : Les frais exigés pour les non-résidents peuvent constituer un obstacle à la pratique d'un loisir.

Constat : Certains services de loisir peuvent être difficilement obtenus par les jeunes anglophones (groupes et bénévoles unilingues francophones dans la plupart des cas).

Bien sûr, nous avons parlé des infrastructures et des équipements de loisir. L'entretien et la rénovation de ces installations sont une préoccupation pour les jeunes. La pratique d'un loisir, en milieu rural, est intimement liée aux ressources humaines qui sont mises à la disposition des citoyens et citoyennes. Principalement, ce sont des bénévoles qui assument l'animation des

loisirs dans la MRC du Haut-Saint-François. Cependant, avec le temps, il est difficile de recruter de nouveaux bénévoles. La qualité de l'offre de loisir se trouve directement affectée par le manque de relève au niveau du bénévolat.

Constat : Il est difficile de recruter des bénévoles pour offrir une offre de loisir intéressante à la population.

L'offre de loisir fait partie de la qualité de vie qu'offrent les municipalités à leurs citoyens et citoyennes. Les jeunes de la MRC du Haut-Saint-François nous ont dit qu'il y a place à amélioration. Pour plusieurs, les loisirs occupent et occuperont une place de choix dans leur vie. Si nous n'agissons pas maintenant, il sera difficile de retenir les jeunes ici et le développement de notre MRC pourrait en être affecté.

Thème IV : Engagement – implication

Le dernier thème du forum que nous avons organisé interpellait les jeunes sur leur implication actuelle et future dans la MRC du Haut-Saint-François. Constatant les besoins de relève au niveau des organisations communautaires et la faible participation des jeunes à la vie de la communauté, l'engagement et l'implication des jeunes doivent être favorisés et soutenus.

Lors de notre consultation, plusieurs jeunes se sont montrés intéressés à s'impliquer au développement de la MRC du Haut-Saint-François. Cependant, il est loin d'être évident pour les jeunes de connaître les endroits où il est possible de s'impliquer.

Constat : Plusieurs jeunes souhaitent s'impliquer, mais ils ne connaissent pas les lieux et les instances où il est possible de le faire.

Aussi, ces endroits peuvent être intimidants de l'extérieur. Il n'est pas facile pour un jeune (ou une tout autre personne) d'intégrer un groupe. Dans le cas des jeunes, le manque d'expérience peut effrayer les personnes qui pourraient les accueillir au sein de leur organisation. Nous nous retrouvons dans un cercle vicieux. D'un côté, les jeunes sans expérience qui veulent s'impliquer dans leur communauté, de l'autre, les organismes communautaires qui hésitent à accueillir des jeunes, parce qu'ils n'ont pas assez d'expérience. D'un côté comme de l'autre, il faut mettre sur pied des outils pour favoriser la relève dans les instances décisionnelles et la participation citoyenne à la vie de la communauté.

Constat : Plusieurs jeunes souhaitent s'impliquer, mais ils manquent d'informations et d'expérience.

Constat : Les organismes communautaires n'ont pas de politique d'accueil de nouveaux jeunes administrateurs. (Exemple : programme Jeune Dirigeant stagiaire des Caisse Desjardins)

Comme nous pouvons le constater, les jeunes sont prêts à s'impliquer. Il faut seulement mieux les outiller et soutenir leur démarche.. De plus, l'exercice que le Carrefour jeunesse-emploi se propose de faire, une planification stratégique jeunesse, pourrait être une bonne façon d'impliquer la jeunesse au développement de la MRC du Haut-Saint-François.

Lors de cette consultation, la jeunesse du Haut-Saint-François nous a lancé un message clair : écoutez-nous! Nous les avons écoutés. Au travers de ce document, nous avons mis en évidence les constats et les préoccupations des jeunes de la MRC. Comme nous pouvons le constater, la jeunesse a son mot à dire quand il est question de développement.

Une plus grande accessibilité aux services de santé et services sociaux; plus de services d'informations sur le marché du travail de la MRC et des instances où les jeunes peuvent s'impliquer; plus de services de loisirs dans toutes les municipalités, voilà des actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la MRC du Haut-Saint-François.

Maintenant que les constats sont faits, il faut agir! Comment? Avec les jeunes, en collaboration avec les instances de développement de notre MRC. Le Carrefour jeunesse-emploi se propose de faire la planification jeunesse de la MRC. Cependant, les jeunes doivent être parti prenand de cet exercice. Comment? La mise en place d'une table jeunesse dans le Haut-Saint-François pourrait être un endroit tout désigné pour élaborer cette planification.